

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R. 2122-3 du Code de la Commande Publique ;
- Considérant que la ville de Gap souhaite réhabiliter ses réservoirs d'eau potable situés route de la descente. Pour cette opération, elle a confié au groupement de bureaux d'études Eysseric Environnement et Hydretudes Alpes du sud une mission de maîtrise d'œuvre.
- Considérant que pour réaliser cette réhabilitation, des études complémentaires sont à réaliser.
- Considérant que les travaux seront à réaliser dans l'enceinte de l'actuelle de l'usine de production d'eau potable, avec maintien des ouvrages en fonctionnement.
- Considérant que le Maître d'œuvre a préconisé après analyse des offres de confier cette mission à la société BTP INGÉNIERIE compétente dans ce domaine.
- Considérant que la proposition de la société BTP INGENIERIE, après négociation, est apparue comme économiquement intéressante pour la collectivité et répond de manière satisfaisante à ses besoins.

DÉCISION

Article 1 :

Après consultation, Il est conclu un marché pour une mission de sondage et de calculs de structure relative aux travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable de l'usine de potabilisation de la ville de Gap avec la société BTP INGENIERIE, 31 place Jules Grandclément, 69100 VILLEURBANNE.

Article 2 :

Le présent marché est conclu selon un montant global et forfaitaire de 21 000 € HT / 25 200 € TTC. Le délai est de 12 mois à réception de la commande.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'eau potable 2024.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 19 NOVEMBRE 2024

Le Maire


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 27 NOV. 2024

Publié ou notifié le : 27 NOV. 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_11_662
Objet :	Marché pour une mission de sondage et de calculs de structure relative aux travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable de l'usine de potabilisation de la ville de Gap avec la société BTP INGENIERIE, 31 place Jules Grandclément, 69100 VILLEURBANNE.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-210500617-20241127-D2024_11_662-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241127-D2024_11_662-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15647.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241127-D2024_11_662-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55.6 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : devis BTP INGE.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241127-D2024_11_662-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	974.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 novembre 2024 à 16h20min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 novembre 2024 à 16h20min24s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis

27 novembre 2024 à 16h20min25s

Transmis au MI

Acquittement reçu

27 novembre 2024 à 16h20min39s

Reçu par le MI le 2024-11-27